

## MOT DE LA CHEFFE DE SERVICE

Je vous souhaite, avec toute l'équipe de l'hôpital de jour, la bienvenue dans notre service CASPER pour la prise en charge globale des symptômes persistants inexplicués.

Notre ambition est de réaliser durant cette demi-journée une évaluation multidisciplinaire de vos symptômes et de leur retentissement, de leurs possibles causes, et de vous proposer un programme thérapeutique personnalisé.

Après un accueil par un aide-soignant, et la mesure de quelques paramètres vitaux, vous serez successivement écouté(e) et examiné(e) par :

- un médecin interniste ou infectiologue qui fera une synthèse de vos symptômes, des bilans médicaux complémentaires à réaliser si besoin et des traitements médicamenteux à proposer éventuellement
- un psychiatre qui évaluera si vous souffrez actuellement de trouble psychiatrique et/ou si des mécanismes neurocognitifs peuvent contribuer à la persistance de vos symptômes
- un enseignant en activité physique adaptée (EAPA) qui testera votre condition physique actuelle et vous proposera des moyens de remédier à un éventuel déconditionnement à l'effort

J'espère sincèrement que cette demi-journée, où vous serez au centre de toutes nos attentions, aura un impact très favorable sur l'évolution de vos symptômes.

Professeure Brigitte RANQUE

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

### L'HÔPITAL DE JOUR CASPER EVAL

Hôpital Hôtel-Dieu  
1 place du Parvis Notre-Dame  
75004 PARIS

[hdj.casper.htd@aphp.fr](mailto:hdj.casper.htd@aphp.fr)  
01 42 34 87 14

### ACCÈS ET TRANSPORTS :

- **Métro :** Cité (ligne 4), Hôtel de Ville (lignes 1 et 11), Châtelet (lignes 1, 4, 7 et 14), Maubert-Mutualité (ligne 10)
- **RER :** B et C (St Michel-Notre-Dame)
- **BUS :** 21 – 24 – 27 – 38 – 47 – 85 – 96



CASPER

Circuit Ambulatoire  
Symptômes  
PERsistantes

2025

## POURQUOI CASPER ?

CASPER signifie Circuit Ambulatoire de prise en charge des patients ayant des Symptômes Persistants. Ce circuit d'évaluation multidisciplinaire a été initialement créé pour la prise en charge du COVID long, qui est caractérisé par des symptômes persistants présents au minimum 3 mois après une infection par le SARS-CoV-2. Ces symptômes sont inexpliqués par une autre affection et ont un retentissement important sur la qualité de vie et le fonctionnement.

Nous avons par la suite élargi notre recrutement aux symptômes bio-médicalement inexpliqués chroniques (présents depuis plus de 6 mois) non liés au COVID, pour lesquels une évaluation holistique est nécessaire.

**Flashez le QR code pour visualiser la vidéo de présentation de l'HDJ CASPER EVAL :**



## AVANT VOTRE HÔPITAL DE JOUR

■ Votre médecin traitant fait une demande de télé-expertise via [Direct AP-HP](#) en répondant au questionnaire d'évaluation et en nous envoyant les documents en sa possession.



S'il manque des documents, vous serez invité à déposer sur l'outil de partage de fichiers sécurisé de l'AP-HP « Dispose » les compte-rendus médicaux en rapport avec vos symptômes prolongés (bilans sanguins, imagerie, tests fonctionnels, compte-rendu de consultation et/ou hospitalisation...). A défaut, vous pourrez nous envoyer ces éléments par courriel ou courrier.

*Lors d'un envoi par mail, ne pas hésiter à nous envoyer plusieurs mails si vos fichiers PDF sont trop lourds.*

■ Votre dossier est étudié par le médecin coordinateur : celui-ci peut demander que soient réalisés des examens complémentaires **avant** de valider votre demande.

Lorsque les éléments médicaux reçus sont suffisants pour votre évaluation en HDJ CASPER EVAL, la secrétaire médicale vous appelle pour fixer votre date de rendez-vous.



Vous recevez alors 2 mails :

- confirmation de rendez-vous
- un mail explicatif avant votre venue avec plusieurs questionnaires en pièces jointes, **à compléter dès réception**.

■ Si vous devez annuler votre rendez-vous, merci d'appeler au **01 42 34 87 14**, ou envoyer un mail à [hdj.casper.htd@aphp.fr](mailto:hdj.casper.htd@aphp.fr) dès que possible.

■ Ensuite, vous serez vu(e) par un médecin interniste (1 heure), un psychiatre (1 heure), un Enseignant en Activités Physiques Adaptées (EAPA) pour faire des tests d'efforts : **prévoir des vêtements de sport** (1 heure).

Ces trois intervenants se réuniront pour faire une synthèse de leur consultation et établir ensemble une prise en charge adaptée à votre cas.

## APRÈS L'HÔPITAL DE JOUR

■ Vous recevrez sur [votre espace santé](#) ou par courrier postal un compte-rendu de votre évaluation en HDJ contenant les préconisations thérapeutiques émises lors de la synthèse.

■ Votre médecin traitant et les autres médecins correspondants recevront ce compte-rendu par mail sécurisé ou par courrier postal.

■ Votre médecin traitant reste l'interlocuteur privilégié. Toutefois, en fonction de votre cas, des consultations complémentaires et/ou une réhabilitation par l'activité physique adaptée peuvent vous être proposées.

■ Nous vous rappellerons 2 à 3 mois après l'hôpital de jour afin de voir si une nouvelle évaluation est nécessaire.

